

Information sur les points de collecte de verre à Poucharramet



Nous vous informons qu'il existe **trois points de collecte de verre** dans notre commune :

- Un au Broucassa, à proximité du bâtiment communal,
- Un sur le parking de l'église,
- Deux sur le parking de la Commanderie.



Rappel important : lorsque les conteneurs sont pleins, il est interdit de déposer vos bouteilles au pied des bacs, car cela constitue un dépôt sauvage. Ce type de dépôt est passible d'une amende.

Merci de bien vouloir rapporter vos bouteilles chez vous et de les ramener une fois que les conteneurs auront été vidés.

